

DIALOGUE & SOLIDARITÉ, POUR ACCOMPAGNER LES VEUVES ET LES VEUFS



ÉCOUTE
ACCOMPAGNEMENT
PARTAGÉ
SOUTIEN

ASSOCIATION LOI 1901
FONDÉE PAR L'OCIRP

**Dialogue
& Solidarité**
pour les veuves et les veufs

ACCUEIL ENTRAIDET RESPECT RECONSTRUIRE DIALOGUE

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENDEUILLÉS

La mort d'un être aimé est probablement l'expérience la plus dévastatrice que l'on puisse connaître. Le deuil augmente la vulnérabilité et change la structure sociale. Il y a un avant et un après l'épreuve de la perte du conjoint qui transforme la relation à soi, aux autres et au monde.

En 2013, on compte 5 millions de personnes endeuillées par la perte de leur conjoint :

- 4 millions de ces personnes étaient mariées et 1 million étaient pacsées ou concubines ;
- 90 % d'entre elles ont un ou plusieurs enfants ;
- 80 % sont des femmes, 20 % des hommes.

La société a modifié son regard sur la mort et sur les endeuillés qui ne font plus l'objet d'attentions sociales particulières.

Accueillir, écouter et accompagner les veuves et veufs est un métier, c'est celui des professionnels qui œuvrent pour l'association **DIALOGUE & SOLIDARITÉ**. Elle propose gratuitement un accompagnement de la personne par des rendez-vous individuels et/ou de groupes. Dans un climat de confiance et de respect, **DIALOGUE & SOLIDARITÉ** dispense une présence chaleureuse, une écoute attentive, un soutien psychologique pour aider à la reconstruction de soi, au maintien du lien social. En complément, des conférences sont organisées dans les différentes régions d'implantation. Elles sont données par des spécialistes du deuil qui informent le public sur des sujets variés comme la solidarité, le partage d'expérience, l'échange ou encore la compréhension.

SENSIBILISER PRÉVENIR SOUTENIR

L'ASSOCIATION DIALOGUE & SOLIDARITÉ

Fondée par l'OCIRP, elle accueille, écoute et accompagne depuis 1997 les veuves et veufs pour les aider dans leur cheminement du deuil et pour surmonter cette épreuve dans un esprit de convivialité et de réconfort. Les équipes d'accueil sont composées de professionnels de l'écoute et de bénévoles formés au deuil.

Les quinze lieux d'accueil fonctionnent en partenariat avec des organismes membres de l'OCIRP. **DIALOGUE & SOLIDARITÉ** se préoccupe nécessairement de la situation des familles, c'est dans cette logique qu'elle développe des partenariats avec des associations spécialisées.

L'OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance) protège les familles face aux risques décès, handicap et perte d'autonomie, dans le cadre de contrats collectifs d'entreprise ou d'accords de branche professionnelle. C'est une structure paritaire unissant des organismes de prévoyance qui diffusent ses garanties.

Dans le prolongement de sa mission, l'OCIRP a choisi de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et de s'engager dans des missions d'intérêt général.

1 800
PERSONNES PLUS DE
QUI ONT PRIS **1 500 VISITES**
CONTACT EN MOYENNE
PAR MOIS SUR
1 132 LE SITE
ENTRETIENS INTERNET
RÉALISÉS

CHIFFRES
2016



POUR METTRE LES MOTS SUR LES MAUX

DIALOGUE & SOLIDARITÉ a pour mission d'apporter un soutien moral aux personnes qui le souhaitent, que ce soit au sein des groupes d'entraide ou de partage. La parole est réparatrice et indispensable, elle nomme les choses et les sentiments, sans aucun jugement, et devient ainsi libératrice. Le chagrin n'est pas occulté, mais évoqué, certains l'expriment par des mots, d'autres préfèrent un silence attentif. Le respect des différences permet la liberté de chacun.

Au cœur de sa mission d'accompagnement des personnes veuves, l'association propose des espaces d'accueil et d'écoute pour les endeuillés à Paris et dans les régions.

« Le courage, on vient le chercher dans les groupes. On parle, on se donne des idées, on voit les autres avancer. »

« Si j'ai appelé l'association, c'était pour obtenir un soutien moral et sortir de ma solitude face à une épreuve difficile. Mon entourage ne me suffisait pas, j'ai souhaité dialoguer avec des personnes qui traversaient la même épreuve que moi. »

32 GROUPES
DE PAROLE
RÉUNISSANT
RÉGULIÈREMENT
274
PERSONNES

DES
CONFÉRENCES
ORGANISÉES
À PARIS
ET DANS
LES RÉGIONS

CHIFFRES
2016

DEUIL
CONFIANCÉ

CONFIDENTIALITE LIEN SOCIAL



« Avoir moi-même
bénéficié et participé
à un groupe de
parole a contribué
à ma reconstruction,
voire à une
résurrection. »

« ... cela m'a permis
de raconter mon
histoire, d'écouter celle
des autres, de trouver
des résonances,
des similitudes
dans leur récit. Au fil
des mois, on se rend
compte de l'évolution,
du changement qui
apparaît en chacun
de nous. »

L'ÉCOUTE ET L'ACCOMPAGNEMENT

L'association propose des services gratuits, ouverts à tous, sous différentes formes :

- **Une première écoute téléphonique** et la mise en relation avec l'équipe. **DIALOGUE & SOLIDARITÉ** oriente chaque personne selon ses demandes et ses besoins.

0 800 494 627 Service & appel gratuits

- **Les entretiens individuels** qui ont deux fonctions : répondre à une urgence ou introduire un travail complémentaire à celui du groupe de parole.
- **Les réunions de groupe de parole** (8 à 10 personnes) qui se déroulent une fois par mois, en toute confidentialité. C'est un moment d'échange avec d'autres personnes vivant une situation identique à la sienne. Avant d'intégrer un groupe, un entretien préalable est réalisé.
- **Les entretiens téléphoniques** qui sont proposés aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

Les différentes formes d'accompagnement, moments de partage et d'échanges, sont assurées par des professionnels de l'écoute et des bénévoles formés et expérimentés sur le sujet du deuil.

LES CONFÉRENCES DE **DIALOGUE & SOLIDARITÉ**

**Prévenir
les risques
de solitude,
d'isolement
et apporter
des solutions.**

L'association organise et participe, à Paris et dans les régions, à des conférences sur le veuvage dans la continuité de sa mission d'accompagnement. Elles sont animées par des professionnels et spécialistes du deuil.

L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre, de prévenir les risques de solitude, d'isolement et d'apporter des solutions. **DIALOGUE & SOLIDARITÉ** propose ces rencontres aux professionnels de l'action sociale et de la santé et, bien sûr, à toutes les personnes concernées. Le but est de mieux appréhender les risques liés au veuvage et, ainsi, d'apporter des repères tout en rappelant que le temps du deuil est différent pour chacun. Ces rencontres sont précieuses pour aider ceux et celles qui le souhaitent à se reconstruire.

Dans ces assemblées, les échanges et les témoignages sont nombreux et permettent à chacun d'évaluer l'intérêt d'un accompagnement. Le programme des conférences est disponible tout au long de l'année sur le site.

dialogueetsolidarite.asso.fr

Dialogue & Solidarité LES ESPACES

Les lieux d'accueil sont situés dans les locaux des membres de l'OCIRP et dans des centres de prévention « Bien Veillir » Agirc-Arrco.



POUR TOUT CONTACT

0 800 494 627 Service & appel gratuits

17 RUE DE MARGNAN – CS 50 003 – 75008 PARIS

DIALOGUEETSOLIDARITE.ASSO.FR

Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux



L'OCIRP, FONDATEUR DE L'ASSOCIATION, ET SES MEMBRES

Les institutions de prévoyance, membres des groupes paritaires de protection sociale :

AG2R LA MONDIALE • AGRICA • APICIL • AUDIENS • B2V • HUMANIS • IRCEM • KLESIA • LOURMEL • MALAKOFF MÉDÉRIC

Les institutions de prévoyance : ANIPS • APGIS • CAPSSA • CIPREV • IPBP • KÉRIALIS • IPECA PRÉVOYANCE • IPSEC (GROUPE HUMANIS) • UNIPRÉVOYANCE

Et les partenaires : IDENTITÉS MUTUELLE • MUTEX • UNMI

OCIRP
protéger.agir.soutenir

UNION D'INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE À GESTION PARITAIRE,
RÉGIE PAR LE CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
17 RUE DE MARGNAN – CS 50 003 – 75008 PARIS – TÉL. : 01 44 56 22 56

OCIRP.FR